

## Décrire les relations entre les fonds. Analyses et propositions à la lumière des archives napoléoniennes

Jean-Baptiste Auzel

---

### Citer ce document / Cite this document :

Auzel Jean-Baptiste. Décrire les relations entre les fonds. Analyses et propositions à la lumière des archives napoléoniennes. In: La Gazette des archives, n°223, 2011. Varia. pp. 39-55;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2011\\_num\\_223\\_3\\_4837](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_223_3_4837)

---

Document généré le 15/03/2017

# Décrire les relations entre les fonds. Analyses et propositions à la lumière des archives napoléoniennes

---

Jean-Baptiste AUZEL

## Introduction

« Plutôt que de parler de sources complémentaires toutes placées sur le même plan, il devient possible [...] de situer ces sources chacune par rapport aux autres et ainsi de décrire un réseau des fonds qui n'est tout bonnement que le reflet du réseau de l'administration ou plutôt de son activité. [...] Les fonds d'archives mis en réseau deviennent une esquisse du réseau qu'est la société elle-même. »

C'est par ces mots que nous<sup>1</sup> avons voulu attirer l'attention des archivistes, début 2005, sur les richesses certaines qu'ouvrirait aux chercheurs une description des fonds par producteurs, eux-mêmes situés les uns par rapport aux autres. C'est cette idée de « situation » des fonds et de leurs producteurs, ou bien « d'articulation organique », et la manière possible d'en rendre compte que je voudrais approfondir ici. Cela nécessite d'abord de réfléchir à ce qu'implique le fameux concept ou « notion » de producteur, dont les archivistes parlent tant et qui, paradoxalement, est encore peu analysé, puis d'étudier la nature des liens qui unissent les producteurs à leur production d'archives avant de proposer quelques pistes concrètes pour les décrire.

---

<sup>1</sup> AUZEL (Jean-Baptiste), NOUGARET (Christine) et OGILVIE (Denise), « Les fonds, du respect au réseau, expériences au Centre historique des Archives nationales », dans *La Gazette des archives*, n° 197, année 2005-1, p. 17-36.

## Du réseau des producteurs au réseau des fonds

### *Des producteurs en réseau*

Constatons tout d'abord que le producteur d'archives, qu'il soit une personne physique, une société ou une administration composée de personnes, n'est pas une île isolée sur la mer, et ceci par le fait même qu'il produit des archives. La production de documents d'archives est, en effet, toujours motivée par la recherche d'une communication, d'un échange entre personnes :

- assurer la continuité d'une activité d'un jour sur l'autre, d'un agent à un autre agent ;
- conserver les droits de personnes face à l'érosion des mémoires ;
- transmettre la trace des faits historiques d'une génération à une autre ;
- et bien sûr, simplement échanger des informations et des affects par la correspondance.

L'activité archivistique, dès la rédaction des documents, est une activité sociale issue de l'interaction des personnes entre elles. Les documents ne trouvent pas leur fin en eux-mêmes, mais ils sont supports d'information en vue d'une lecture, même si parfois le premier lecteur visé n'est autre que soi-même vieilli de quelques semaines ou de quelques années<sup>1</sup>. Gérard et Christiane Naud le faisaient remarquer judicieusement en 1981 en introduction de leur article fondateur sur l'analyse archivistique :

« Il n'y a pas de document d'archives, il n'est pas créé de document voué à devenir secondairement archives, s'il n'y a ni auteur, ni destinataire, ni motif d'écrire ou d'enregistrer<sup>2</sup>. »

La conservation des documents préserve cette destination intrinsèque d'être faits pour la lecture, pour une communication qui peut être différée et renouvelée dans le temps, par un nombre inconnu et non maîtrisable de lecteurs.

---

<sup>1</sup> On peut se demander, cependant, si l'écriture des archives dites « du for intérieur » comme les journaux intimes, les pensées écrites pour soi-même, les poèmes et les prières personnels, est bien motivée par la recherche d'un dialogue. Elle est sans doute le reflet d'un dialogue intérieur, mais nous touchons là à la création littéraire et nous nous éloignons de l'aspect documentaire des archives. Toutefois, le fait même de jeter sur une feuille sa pensée et, plus encore, de ne pas détruire cette feuille immédiatement, inclut la possibilité d'une lecture, d'une relecture et éventuellement d'une lecture par un tiers que l'auteur assume, ou redoute, ou secrètement espère, au moment de l'écriture.

<sup>2</sup> NAUD (Gérard et Christiane), « L'analyse des archives administratives contemporaines », dans *La Gazette des archives*, n° 112, année 1981, p. 217.

La communication est incluse dès le moment de la rédaction du document comme finalité : en termes de philosophie classique, nous dirions que la communication est une cause finale de la rédaction et de la production d'archives.

« Auteur », « lecteur » et « producteur » sont les trois termes qui émergent de cette réflexion sur la production des documents d'archives. Ils constituent les éléments d'un réseau. L'auteur, tout d'abord, est celui qui par l'inscription d'informations sur un support crée le document d'archives. Le lecteur est celui qui lit de manière intéressée, active, et fait donc siennes ces informations inscrites sur le support. Et l'auteur, comme le lecteur, une fois entré dans cette relation de communication, devient producteur d'archives : l'auteur produit des archives lorsqu'il écrit le brouillon, la minute, des notes de réflexions personnelles et tout le contenu écrit par lui de ses dossiers personnels ; le lecteur produit des archives lorsqu'il reçoit les lettres, les rapports, les notes de son correspondant, lorsqu'il nourrit de documents envoyés par des auteurs (parmi lesquels, éventuellement, lui-même plus jeune) le contenu de ses dossiers personnels, lorsqu'il prend des copies pour son usage des documents qu'il consulte. Mais ce lecteur devient à son tour auteur lorsqu'il annote le courrier reçu, lorsqu'il rédige une synthèse des rapports et des notes lus, enfin lorsqu'il répond à son interlocuteur initial ou lorsqu'il transmet l'information à un autre lecteur. Il y a donc interaction entre les auteurs et les lecteurs des documents, et cette interaction fait d'eux, ensemble, des producteurs d'archives – les documents d'archives étant entre eux le véhicule de leur pensée communiquée, ou du moins de leurs intentions exprimées.

Le processus de construction du réseau des producteurs continue tant que les documents demeurent accessibles à de nouveaux lecteurs. Ainsi, le *records manager* établissant son tableau de gestion ou signant un bordereau d'élimination, l'archiviste rédigeant son inventaire, le chercheur analysant le contenu des documents pour écrire sa thèse ou ses fiches généalogiques, sont à la fois lecteurs, producteurs d'archives et parfois auteurs, en écho à la rédaction initiale des documents-sources, et s'inscrivent, en strates supplémentaires, dans le réseau des producteurs d'archives, comme l'image d'une onde qui va s'élargissant autour d'un point d'impact initial à la surface de l'eau.

Nous voyons là à quel point la chaîne archivistique se rejoint en ses extrémités, la communication suscitant une production en écho à la rédaction initiale et devenant le point de départ d'une nouvelle excroissance du réseau de communication et d'échanges produisant des archives. Il y a là une vitalité sans cesse relancée du réseau chaque fois qu'une communication s'établit.

*Trois caractéristiques du réseau des producteurs*

En nous efforçant de préciser cette relation développée par les producteurs qui échangent des documents, certaines caractéristiques de cette relation nous sont apparues essentielles.

La première de ces caractéristiques est qu'il y a plusieurs statuts de lecteurs dans le réseau des producteurs. Il y a d'abord le lecteur visé par l'auteur au moment de la rédaction du document (parfois, on l'a dit, lui-même plus âgé), que l'on peut appeler le destinataire ou le lecteur primaire, et qui peut éventuellement être plusieurs et disposé déjà organiquement, comme lorsque le rédacteur d'une note administrative indique plusieurs sous-couverts afin que les informations qu'il diffuse soient lues par une partie de la hiérarchie où il se situe, ou bien lorsqu'il y a plusieurs destinataires d'un message électronique. Il y a ensuite tous les lecteurs possibles et inconnus de l'auteur qui pourront lire le document conservé au cours du temps et selon divers modes : les lecteurs secondaires. Remarquons que cette réalité de deux types de lecteurs était suffisamment présente à l'esprit des clercs des chancelleries médiévales pour que ces lecteurs inconnus du temps futur aient été parfois intégrés d'avance, à titre symbolique, parmi les destinataires et les lecteurs primaires des chartes solennelles par des formules appropriées comme celle des lettres patentes<sup>1</sup> des rois de France : « À tous ceux qui, présents et à venir, liront ces présentes, salut... »

Chaque auteur se trouve donc potentiellement au centre d'un réseau configuré de la manière suivante : un premier cercle de lecteurs primaires ou destinataires, cercle assez facilement identifiable, et un second cercle composé des lecteurs secondaires qui viendront prendre connaissance du document par la suite, cercle dont les limites reculent tant que le document produit perdure. Selon le principe du ricochet, chacun des points de ces deux cercles, chacun des producteurs/lecteurs situé sur ces deux cercles peut être lui-même auteur au centre d'un dispositif identique en deux cercles. C'est ainsi une véritable galaxie de producteurs qui se dessine, en cercles s'interpénétrant du fait des échanges possibles entre les producteurs, et qui ne cesse de s'accroître au fur et à mesure que les documents sont communiqués et lus par de nouvelles personnes.

Prenons un exemple concret : Napoléon recevait chaque matin, dans son cabinet, des copies de lettres interceptées par « le cabinet des postes » relié au bureau de tri de la poste de Paris, d'où étaient retirés, quelques heures, les

---

<sup>1</sup> Le terme lui-même de lettre patente, c'est-à-dire « ouverte » (du latin *pateo*, j'ouvre) exprime bien cette libre communication des chartes à tous les lecteurs susceptibles de rencontrer les « présentes », c'est-à-dire la présence du support matériel au cours du temps de sa conservation.

courriers envoyés ou reçus des ambassades étrangères et de leurs familiers résidant dans la capitale. Les lettres étaient ouvertes soigneusement, recopiées et refermées sans laisser de trace, « en vain l'art des enveloppes, des cachets et des chiffres s'épuisait en combinaisons pour échapper à de pareilles surprises »<sup>1</sup>. Ces lettres avaient donc un auteur, par exemple un attaché d'une petite ambassade, qui les confiait à la poste, et un destinataire, qui les recevait et pouvait ensuite en faire état à son souverain ou à un autre destinataire. Mais, à leur insu, un lecteur secondaire venait s'immiscer dans cette première relation connue. Ce lecteur secondaire du « cabinet des postes » en faisait une copie, donc un nouveau document d'archives créé en relation avec la première lettre. Cette lettre-copie avait donc un auteur (le policier-postier) et un destinataire, Napoléon. Napoléon, à son tour, pouvait faire état de ces informations volées dans ses propres lettres à ses ministres, dont on a conservé à la fois les minutes (dans les archives du cabinet de Napoléon) et les expéditions (dans les archives des ministres ou de leurs ministères). Ces archives ont donné lieu à des inventaires et des répertoires rédigés par des archivistes au cours de ces deux cents dernières années, et les documents eux-mêmes, lettres initiales conservées dans les ministères étrangers, copies éventuellement gardées par le cabinet de Napoléon, lettres de Napoléon en faisant état, sont communiqués encore aux chercheurs qui les demandent dans différents centres d'archives. Nous voyons donc se dessiner une véritable galaxie de réseaux de producteurs imbriqués, réseaux eux-mêmes composés de relations primaires auteurs-destinataires (attaché d'ambassade/son correspondant étranger, Napoléon/ses ministres, archiviste/chercheur, policier/Napoléon, etc.) et de relations secondaires auteurs-lecteurs secondaires (attaché d'ambassade/policier ; Napoléon/archiviste ; ministre/chercheur, etc.) qui multiplie les possibilités de connexion entre eux et prolonge la circulation de l'information initiale, ou du moins, de son impact au cours du temps.

La seconde caractéristique du réseau des producteurs est, en effet, l'irréversibilité du temps sur les producteurs d'archives et sur leur production. Une ligne écrite ne peut plus ne pas avoir été écrite, et sa trace demeure, à moins d'une élimination d'un document d'archives (ce qui devrait laisser une trace). Un producteur mort ne peut plus être destinataire d'un échange épistolaire<sup>2</sup>. Cette irréversibilité caractérise les échanges entre producteurs, notamment par une fossilisation progressive des échanges à travers leurs traces,

---

<sup>1</sup> FAIN (baron), *Mémoires du baron Fain*, Paris, Plon, 1908, p. 47-54.

<sup>2</sup> Pour continuer la remarque faite ci-dessus sur les formules des chartes royales médiévales : « À tous ceux qui, présents et à venir, liront ces présentes, salut... », nous voyons que les personnes du passé, en bonne logique, ne sont pas destinataires des lettres patentes.

les archives. Les réseaux complexes de cercles primaires et secondaires que nous avons essayé de décrire s'en trouvent bien sûr affectés par une extinction progressive de leurs cercles, au fur et à mesure de la disparition des raisons des échanges et de celle des producteurs eux-mêmes, alors que ne cessent de s'y adjoindre de nouveaux cercles composés de nouveaux lecteurs et de nouveaux auteurs. Les réseaux imbriqués de producteurs sont donc composés en partie de cercles morts ou éteints et de cercles vivants ou actifs. Les cercles éteints demeurent par la sédimentation de leur production (les fonds d'archives), alors que les cercles actifs continuent de produire des documents d'archives en relation plus ou moins lointaine avec les fonds clos des cercles éteints. Mais si les producteurs des cercles vivants peuvent être touchés par la production des cercles éteints, ils ne peuvent pas répondre aux producteurs des cercles éteints et en être lus<sup>1</sup>.

Pour reprendre l'illustration ci-dessus, nous voyons bien que Napoléon a cessé d'écrire à ses ministres après les Cent-Jours. Cependant, cette correspondance demeure d'une part dans les fonds des destinataires de ses lettres, fonds privés bien souvent (ceux des ministres) et parfois fonds publics (ceux des ministères), et d'autre part, sous formes de minutes et de dossiers composés de lettres reçues par Napoléon dans les archives de son cabinet (Archives nationales, sous-série AF IV). Cette correspondance entre Napoléon et ses ministres n'a cessé, depuis la fin de l'Empire, d'alimenter de nouveaux cercles d'échanges à partir de lecteurs secondaires devenus auteurs. Sous la monarchie de Juillet notamment, les archivistes chargés du fonds du cabinet de l'empereur recopient un grand nombre de minutes dans des registres thématiques, registres qui sont depuis conservés avec les documents produits par le cabinet. Dans le même temps, le ministre Adolphe Thiers fait lui aussi recopier – notamment par son secrétaire et futur archiviste de la sous-série AF IV, Jules Goschler – près de quarante volumes de lettres de Napoléon qu'il annoté et travaille en vue de son *Histoire du Consulat et de l'Empire, faisant suite à l'histoire de la Révolution française*, volumes aujourd'hui consultables à la

---

<sup>1</sup> Remarquons que ces deux caractéristiques, à savoir relations primaire/secondaire et irréversibilité, ne sont pas exactement superposables. Bien que la plupart des lecteurs secondaires se greffent généralement sur le réseau alors que les cercles primaires sont éteints, il se peut que des lecteurs secondaires s'immiscent dans une relation primaire non éteinte comme dans le cas de viol de la correspondance ou d'enquête judiciaire par exemple, mais aussi tout simplement dans le cas d'archivage intermédiaire ou de *records management* ; il se peut encore qu'un lecteur primaire survive à l'auteur d'un document, comme dans le cas des testaments ou des lettres posthumes, et communique dans le même temps avec des lecteurs secondaires.

Bibliothèque nationale de France au département des manuscrits<sup>1</sup>. Que dire également des nombreuses entreprises d'éditions plus ou moins scientifiques des lettres de Napoléon et de ses principaux correspondants (Murat, Joseph Bonaparte...) qui sont lancées dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ? La plus remarquable, on le sait, est la vaste édition en trente-deux volumes des lettres écrites par Napoléon décidée en 1854 par Napoléon III. Cette entreprise de longue haleine<sup>2</sup>, qui fut placée assez tôt sous la direction effective du directeur général des Archives de l'Empire, a laissé une importante production d'archives que l'on trouve soit :

- dans le fonds du ministère d'État (Archives nationale F/70/321 à 332), qui fut le responsable politique de l'opération et dont dépendaient les Archives de l'Empire ;

- dans le fonds du ministère de la Guerre, qui constitua une collection très importante de lettres originales et une autre de copies de lettres à cette occasion (service historique de la Défense, département Terre, C/17) ;

- dans les archives du dernier président de la commission éditoriale, le prince Napoléon (acquises par les Archives nationales, 400 AP 137 à 143), où l'on trouve notamment des copies de lettres censurées pour des raisons politiques.

Aujourd'hui, alors que tous ces protagonistes sont morts à leur tour et que ces cercles d'échanges et de production de documents se sont éteints, leurs archives demeurent. Mais à partir de 2004 la Fondation Napoléon a décidé de relancer une édition générale et scientifique de la totalité des lettres écrites par Napoléon connues actuellement. Cette entreprise se fonde non seulement sur l'édition du Second Empire, mais aussi bien sûr sur les minutes conservées dans les archives du cabinet et sur les expéditions originales partout où elles se trouvent dans le monde : dans les fonds d'archives des destinataires ou bien dans des musées, dans des collections privées, chez des marchands d'autographes, sans compter le recours aux collections de copies réalisées notamment sous le Second Empire

---

<sup>1</sup> « J'ai lu, relu et annoté de ma main les innombrables pièces contenues dans les archives de l'État, les trente mille lettres composant la correspondance personnelle de Napoléon, les lettres non moins nombreuses de ses ministres, de ses généraux, de ses aides de camp et même des agents de police [c'est-à-dire les cercles primaires d'échanges et de production d'archives gravitant autour de Napoléon, *ndla*], enfin la plupart des mémoires manuscrits conservés dans le sein des familles. » THIERS (Adolphe), *Histoire du Consulat et de l'Empire, faisant suite à l'histoire de la Révolution française*, tome 12, Paris, 1855, p. II., cité dans BOUDON (Jacques-Olivier), « Introduction générale », de l'édition générale de la correspondance de Napoléon Bonaparte, voir ci-dessous.

<sup>2</sup> Pour l'histoire de la correspondance du Second Empire, lire BOUDON (Jacques-Olivier), « Introduction générale », dans BONAPARTE (Napoléon), *Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon*, tome I, *Les apprentissages*, Paris, Fayard, 2004, p. 19-32.

et aux archives de la commission éditoriale d'alors. Autrement dit, c'est aux archives de l'auteur initial (Napoléon), à celles des lecteurs primaires (les destinataires des lettres de Napoléon) et des lecteurs secondaires (les archives des entreprises d'édition précédentes, des collectionneurs d'autographes) que l'on puise les ressources. Cette nouvelle édition, on s'en doute, crée de nouveaux cercles d'échanges et de production de documents. Les échanges qui unissent la Fondation Napoléon et les Archives nationales, par exemple, sont fréquents et laissent des traces archivistiques. Parmi elles, on trouve non seulement une correspondance ayant pour sujet la correspondance de Napoléon, mais aussi une nouvelle entreprise de copies. En effet, cette édition scientifique a été pour nous l'occasion de lancer un microfilmage systématique des minutes des lettres de Napoléon et une numérisation des clichés, qui devraient déboucher à terme sur une mise à disposition des minutes sur Internet. Ceci permettrait à des centaines de lecteurs secondaires à travers le monde de consulter ces documents et de relancer ainsi de nouveaux cercles de producteurs qui s'adjoindront, par strates successives, au réseau déjà bicentenaire initié par Napoléon dictant ses lettres à ses secrétaires Bourienne ou Fain.

La troisième caractéristique, et non des moindres, de ce réseau des producteurs est que son maillon de base est la personne humaine. La production d'archives est une activité proprement humaine et l'activité de l'homme ne s'exerce que par des personnes entraînant les caractéristiques qui leur sont propres, comme les limites de leur mémoire qui les obligent à inscrire des informations sur des supports, à les échanger par des techniques visuelles ou auditives, à supporter l'irréversibilité du temps et la mort, et toutes les nécessités humaines qui informent tant les documents d'archives (la langue, la syntaxe, la culture ou encore les méthodes de travail du producteur). Cette remarque fondamentale peut paraître triviale et même évidente au regard des deux caractéristiques précédentes, mais l'archiviste, surtout celui qui travaille sur des documents de l'administration, a tendance à oublier que le producteur de base est toujours une personne, même dans une administration, même dans une institution pérenne où les pratiques et les habitudes collectives, qui informent tant dans le secret la production d'archives, ont pu gommer les individualités. La personnalité des producteurs s'exprime aussi bien dans leur conformisme que dans leur originalité. La production de Napoléon est certes très différente de celle de ses successeurs, Louis XVIII ou Charles X par exemple, jusque dans l'organisation du travail des secrétaires de leurs cabinets, mais aussi de celui de leurs ministres respectifs. Mais cela se vérifie également dans le travail des bureaux des ministères marqués par des cultures administratives mais aussi politiques très diverses selon le parcours – souvent peu uniforme – de leur personnel.

Cette caractéristique mieux prise en compte devrait pouvoir aider à déterminer l'imbrication des producteurs et des sous-producteurs, et ainsi, celle des fonds et des sous-fonds<sup>1</sup>, de manière organique, de point à point, en prenant la personne, auteur ou lecteur, comme articulation de base du réseau. Lorsque l'archiviste pose des limites comme celles d'un fonds, d'un sous-fonds ou d'un article, revenir à la personne comme unité de base de production lui permet souvent de poser des frontières respectant le caractère organique de la production. Le changement d'un directeur d'administration, d'un chef de département ou d'un chef de bureau peut justifier souvent de poser des limites de fonds/sous-fonds administratifs ; mais aussi parfois, c'est le changement d'un(e) secrétaire qui déterminera l'évolution de l'ordre interne d'un classement et des séquences de classement dans un sous-fonds. Plus encore, combien de fois ne voyons-nous pas des administrateurs, et parfois des ministres, mutés d'un poste à un autre, partir avec une partie de leurs missions et de leurs dossiers ?

#### *Deux réseaux superposés mais non identiques*

Les producteurs d'archives organisés en réseau de cercles primaires et secondaires, actifs et éteints, communiquent donc entre eux par le véhicule de leurs pensées que sont les documents d'archives. L'ensemble de la production d'un producteur donné est appelé fonds d'archives (ou sous-fonds, le cas échéant), lequel fonds peut être composé de documents rédigés ou lus (les deux termes de l'action de communication) par le producteur du fonds. Il s'ensuit que les fonds ainsi produits sont les réceptacles de véhicules des pensées non

---

<sup>1</sup> Dans son article fondamental sur les difficultés de poser des limites pour les fonds, ainsi que sur la hiérarchie de fonds et des sous-fonds, Michel Duchein a abordé en 1977 ces problématiques avec beaucoup de justesse évidemment, mais en faisant peut-être trop l'économie de la description des producteurs et surtout de leur organisation en réseaux. Son intérêt, il est vrai, portait alors sur la description des fonds, en cherchant une mesure efficace et pragmatique pour délimiter un fonds. Entre deux options qu'il qualifie de « maximaliste » et de « minimaliste », il propose des critères pour déterminer un moyen terme pragmatique. Pour ma part, en proposant de descendre jusqu'au niveau de la personne pour déterminer, non pas le fonds d'archives directement, mais l'unité de base du réseau des producteurs, de manière à en comprendre la structure, les articulations et donc à en garder la souplesse et les évolutions, je prends l'option dite « minimaliste » qui assure la prise en compte d'un maximum d'informations. Ensuite, une rigoureuse description des hiérarchies administratives et humaines devrait permettre, comme autant de poupées russes, d'emboîter les unités de productions dans des unités plus vastes et d'établir ainsi une structure de fonds organique, nonobstant les remarques qui suivent dans le cours du présent article. Cf. DUCHEIN (Michel), « Le respect des fonds en archivistique, principes théoriques et problèmes pratiques », dans *La Gazette des archives*, n° 97, année 1977-2, p. 71-96.

seulement du producteur, mais aussi des cercles de relations où celui-ci s'inscrit. On peut effectivement trouver dans un fonds autant, si ce n'est plus, l'expression de la pensée de ses correspondants – et de ses lectures – que la sienne.

Cette description des documents d'archives comme véhicules d'une relation inter-personnelle entre producteurs disposés tout au long du cours du temps met particulièrement l'accent sur la solidarité des documents entre eux, solidarité propre à leur nature de médias. En effet, puisque les producteurs sont liés par ces documents, les documents conservés de ces mêmes producteurs sont nécessairement liés entre eux et ont une signification ensemble. L'archivistique qui promeut le respect des fonds compris comme la production globale d'un producteur et, au sein d'un fonds, la description par dossier organique créé par une action du producteur, trouve certainement son origine dans ce constat de solidarité des documents d'un même producteur. Mais c'est entre les fonds eux-mêmes qu'il convient d'étendre le principe du respect des fonds, en prenant en compte ce fait qu'un fonds est un réceptacle de médias, de moyens de communication entre producteurs. La critique historique qui oblige à « croiser les sources » trouve là l'un de ses fondements. Autrement dit, un fonds ne devrait pas seulement se définir par la connaissance de son producteur, mais aussi par l'analyse des relations de son producteur et par la connaissance des fonds des producteurs qui ont été en relation avec le producteur du fonds étudié. Le seul respect des fonds et du principe de provenance compris comme le respect de l'ordre interne ne suffit pas. Il faut les comprendre plus largement et, au nom de ces principes fondamentaux, prôner le respect des relations entre les fonds, celui de la complémentarité des fonds entre eux.

Dès lors, la description des relations entre producteurs que nous avons essayé de caractériser ci-dessus n'est pas sans conséquences sur la description des fonds compris comme des relais d'un réseau de communication.

La première de ces conséquences est que les fonds reproduisent un réseau décalqué sur celui de leurs producteurs. On pourrait imaginer qu'il s'organise pareillement en cercles de relations primaires (auteur-destinataires) et en cercles de relations secondaires (auteur-lecteurs secondaires ou destinataires-lecteurs secondaires), en cercles de producteurs vivants et en cercles de producteurs éteints. Cela est vrai en théorie, mais la prise en compte fine des caractéristiques des producteurs amène quelques corrections à ce simple décalque.

Nous avons vu en effet que les fonds d'archives, du fait de l'irréversibilité du temps, se constituent par sédimentation, fossilisation des communications entre producteurs. De ce fait, le fonds d'archives demeure le témoin d'un cercle d'échanges éteint et il demeure à la disposition des cercles de

producteurs vivants qui viennent se greffer sur les relations éteintes. Ces documents, traces d'une relation disparue, deviennent véhicules d'une nouvelle relation en partie vivante. Ils peuvent donc être repris et assimilés à la nouvelle production et intégrés à de nouveaux fonds, sans respect pour la structure organique des fonds des producteurs éteints. Par exemple, la commission de la correspondance de Napoléon du Second Empire a parfois constitué des collections factices de lettres originales ne respectant pas les fonds d'origine créés par l'activité épistolaire des destinataires des lettres de Napoléon. Un même matériel (les supports archives) sert de véhicule de communication de multiples relations secondaires dans lesquelles le producteur du fonds initial ne peut plus intervenir ni produire<sup>1</sup>. On peut voir ainsi des fonds dépecés à chaque fois qu'un nouveau lecteur apparaît, passant de collections d'autographes en fonds d'érudits, pendant des générations de lecteurs secondaires qui s'y intéressent, mais pas convenablement. On a vu aussi bien des fonds forcés d'entrer dans les cases d'un classement préconçu d'un service documentaire pour les besoins de nouveaux lecteurs imposant au fonds le point de vue de leurs propres recherches. Après quelques générations, le réseau des fonds ne peut ainsi être qu'une image floue et déformée du réseau des producteurs, du fait de la disparition d'un certain nombre de maillons intermédiaires insuffisamment respectés par de nouveaux producteurs intervenant sur un réseau parfois pluriséculaire et n'hésitant pas à effacer ou à troubler les traces de leurs prédécesseurs. Même sans aller jusqu'à ces regrettables extrémités, la gestion normale et raisonnée d'une production d'archives amène des réductions successives par éliminations, ce tout au long de ce qu'il est convenu d'appeler les trois âges des archives : courant, intermédiaire et définitif. Il y a donc au cours du temps une déformation, volontaire ou non, contrôlée ou non, du réseau des fonds, qui n'est plus de fait exactement superposable à la réalité des échanges entre les producteurs qui l'ont produit.

Cette superposition des deux réseaux est sans doute effective pour leurs parties les plus récentes, celles des producteurs vivants et de leurs archives courantes, mais progressivement les deux réseaux divergent tout en gardant bien sûr une parenté, une structure proche, du fait qu'ils ont été un temps exactement symétriques et superposables. C'est dans cette divergence, ces différences, que se lit l'histoire de la conservation des fonds et c'est dans la connaissance de ces

---

<sup>1</sup> La dévolution d'un fonds d'archives au cours du temps est sujette à des remaniements de la production initiale par les lecteurs secondaires qui en prennent possession. Sur les différents sorts qu'un fonds peut subir au cours du temps, voir AUZEL (Jean-Baptiste), NOUGARET (Christine), OGILVIE (Denise), « Les fonds, du respect au réseau, expériences au Centre historique des Archives nationales », *op. cit.*, p. 29 sq.

différences que l'archiviste doit mettre tout son savoir-faire pour assurer au chercheur les bases saines d'une critique méthodologique de son corpus documentaire. L'archiviste doit aujourd'hui assurer la traçabilité des fonds qu'il conserve, c'est-à-dire assurer la lisibilité de l'histoire du fonds depuis sa production initiale jusqu'à nous. C'est une condition pour pouvoir appréhender les relations qui unissent des fonds, et il est heureux que la norme ISAD(G) ait mis l'accent sur cette histoire de la conservation.

### **S'orienter dans le réseau des fonds**

Déterminer, définir les producteurs qui se cachent derrière les fonds qu'ils ont produits est le fondement de l'archivistique. Mais déterminer les relations entre les producteurs en est le deuxième temps. Le troisième temps de la valse archivistique serait ainsi de préciser les relations entre les fonds, c'est-à-dire définir les complémentarités des fonds, avec toutes les restrictions ou les excroissances que les aléas de la conservation et de la communication peuvent avoir entraînées.

#### *La fiche ISAD(G)*

Tout commence donc par la norme ISAD(G) et ses zones obligatoires pour la description d'un fonds, parmi lesquelles bien sûr la détermination du ou des producteurs qui ont produit ce fonds.

L'ISAD(G), cependant, ne peut se réduire à une fiche dont il faudrait remplir les champs comme un simple questionnaire. L'ISAD(G) doit plutôt se comprendre comme une attitude intellectuelle qui révèle un intérêt scientifique pour une production d'archives donnée et pour son producteur, et pas seulement comme un savoir-faire technique. Il arrive parfois en effet que l'on soit tenté de réduire l'ISAD(G) à sa présentation par fiche qui exprime certes l'aspect normalisé auquel on doit parvenir après l'utilisation d'une norme internationale, mais qui ne donne en elle-même qu'une unité de façade, si l'on omet tout le travail archivistique d'appréhension des fonds dans leur complexité que cela suppose.

Le lecteur compte sur l'archiviste pour établir la liste des producteurs ayant pu prendre part à la production du fonds qu'il consulte et, même, en dresser un arbre généalogique qui puisse donner la dévolution de l'un à l'autre au cours du

temps. Comprendre comment le fonds créé par un producteur initial a pu être réutilisé par un de ses héritiers, entraînant des modifications révélatrices, un nouvel usage dans un deuxième cercle de lecteurs-producteurs, et ainsi de suite, jusqu'à l'arrivée du fonds dans le service d'archives où il est actuellement conservé. Ce dernier service d'archives peut d'ailleurs souvent être considéré comme le dernier producteur du fonds lorsqu'un classement, un reclassement, ou encore des éliminations touchant sa structure organique y ont été faits<sup>1</sup>.

Mais chacun de ces héritiers du fonds, tout comme le producteur initial, a été au centre d'un cercle de relations avec des producteurs dont les fonds peuvent être également conservés, soit dans le même service d'archives, soit dans un autre. La question se pose donc de savoir comment décrire ces relations successives, comment lier ensemble, par la description archivistique, des fonds qui l'ont été organiquement au cours de leur histoire. Pour le coup, la question est technique et peut donc recevoir plusieurs réponses techniques.

L'une d'elle<sup>2</sup> consiste à utiliser la zone ISAD(G) des « sources complémentaires » pour établir des liens. Mais contrairement à ce que propose la norme dans sa rédaction définitive (Séville, 2000) qui ne fait pas de différenciation selon les types de sources complémentaires (hormis les instruments de recherche), nous proposons, nous, d'établir des catégories, des sous-zones selon les types de complémentarité. Et nous voyons trois types de complémentarités utiles à notre propos :

- les documents qui font partie d'un même fonds, de la même production que celle décrite, mais que les aléas de l'histoire de la conservation du fonds ont pu disjoindre, et qui parfois ont été réutilisés par un lecteur secondaire dans sa propre production. Par exemple, en gardant le cas des archives du cabinet de Napoléon, les rapports et lettres reçus par Napoléon, notamment de ses ministres, concernant un certain nombre d'opérations militaires furent distraits des archives de son cabinet sous la Restauration pour fournir une documentation au ministère de la Guerre qui les a intimement mélangés à ses dossiers conservés au Dépôt de la Guerre (aujourd'hui au Service historique de la Défense, Terre, série C) ;

---

<sup>1</sup> Voir aussi sur cette question : NOUGARET (Christine), « Les sources archivistiques : production organique ou invention de l'archiviste ? », dans *Hypothèses 2003. Travaux de l'École doctorale d'histoire de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 331-339.

<sup>2</sup> Cette solution, que nous avons proposée il y a quelques années, d'insérer dans la rédaction du nouvel *État général des fonds* de la section du XIX<sup>e</sup> siècle aux Archives nationales, a été retenue et peut donc être vue à l'adresse [www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/index.html](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/index.html).

▪ les fonds qui sont en relation, en nous limitant au premier cercle formé de toutes les relations primaires que le producteur (ou les producteurs successifs) du fonds décrit a pu entretenir, comme, dans notre exemple, les fonds des ministres de Napoléon et des grands officiers de sa maison. Mais avant de situer les fonds entre eux, de définir le type de relation qui les unit, il convient de situer leurs producteurs respectifs dans le réseau en utilisant la norme complémentaire d'ISAD(G), c'est-à-dire ISAAR(CPF), qui permet la description des producteurs et de leurs relations et successions<sup>1</sup> ;

▪ le dernier type de complémentarité est celui des relations secondaires qui a souvent – sinon toujours – un objectif documentaire, lorsqu'un lecteur secondaire se greffe sur l'une des relations primaires. L'exhaustivité est impensable pour ce type de sources complémentaires, comme nous l'avons vu dans la première partie de cet article, puisqu'elle se démultiplie à l'infini. Mais un choix de fonds jugés pertinents par l'archiviste peut être proposé parmi ceux qui informent la production initiale à titre documentaire. Dans notre exemple de la production napoléonienne, nous avons déjà cité les archives de la commission éditoriale de la correspondance de Napoléon sous le Second Empire, mais citons également les documents napoléoniens de la collection Masson, par exemple, parmi lesquels on trouve des copies anciennes de lettres de Napoléon permettant de connaître la teneur des minutes sciemment distraites du fonds du cabinet de Napoléon sous le Second Empire.

Dans chacune de ces sous-zones des sources complémentaires, il serait possible de classer les données selon l'ordre chronologique de l'histoire du fonds décrit. Ainsi, pour garder l'exemple des archives produites par Napoléon, on constate que parmi les modifications apportées par l'archiviste Louis-François Barry sous la Restauration, il y a non seulement des dépeçages consentis en faveur du Dépôt de la Guerre, mais aussi des apports extérieurs, par association d'idées en quelque sorte, notamment une partie du fonds constitué par Pierre-Louis Roederer en tant que ministre chargé de gérer, depuis Paris, le Grand-Duché de Berg (Allemagne) au nom de Napoléon lui-même. Ces documents introduits en 1818 ne font pas partie du fonds dont Napoléon était producteur, mais du fonds des « archives impériales<sup>2</sup> », tel qu'il

---

<sup>1</sup> Les relations et successions principales sont : le fonds du producteur prédécesseur, celui du producteur successeur (selon le temps) ; le fonds du producteur supérieur et celui du/des producteur(s) subordonné(s), selon la hiérarchie ; les fonds multiples des producteurs en relation paritaire.

<sup>2</sup> Pour être exact, les « archives impériales », c'est-à-dire les archives du cabinet de Napoléon et de sa secrétairerie d'État, en 1818, sont appelées pudiquement « archives du Louvre », en référence au lieu où elles étaient conservées. Elles forment aujourd'hui la série AF des Archives nationales où elles ont été versées en 1849.

était compris en 1818, comme le dépôt des archives des pouvoirs exécutifs et chefs d'État qui s'étaient succédé depuis 1791. Et ce fonds de Roederer a également des sources complémentaires qu'il convient donc de distinguer des sources complémentaires du fonds du cabinet de Napoléon. En fait, le fonds de Roederer était lui-même un fonds complémentaire (en relation primaire) du fonds de Napoléon à l'époque de l'Empire, alors qu'il paraît depuis la Restauration comme en faisant partie. Et sans distinguer cette étape, le chercheur ne peut pas comprendre correctement certains documents concernant le Grand-Duché de Berg qui s'y trouvent rassemblés dans des cotes voisines : il ne peut voir qu'il a devant lui des documents qui se répondent et sont issus des deux termes de la relation de communication entre Napoléon et Roederer. Ainsi, une présentation chronologique à l'intérieur des zones des sources complémentaires permettrait d'expliquer cela, mais aussi de montrer où se trouvent d'autres bouts du fonds produit par Roederer, lequel n'a pas été intégralement mélangé au fonds des Archives impériales en 1818.

Cette zone des sources complémentaires ainsi présentée en sous-zones devient une sorte de table d'orientation du lecteur qui, à partir du lieu où il se trouve, lieu décrit dans le corps de la fiche qu'il lit, peut voir les directions où aller pour trouver soit une partie séparée du fonds qu'il consulte, soit le fonds en lien qui permet de comprendre la relation primaire entre le producteur qu'il étudie et l'un de ses correspondants, soit, encore, trouver une piste lui permettant de documenter sa recherche par des informations d'un commentateur (lecteur secondaire) qui l'a précédé dans l'étude du fonds qu'il consulte. Et de point en point, le chercheur est ainsi guidé à travers la complexité des relations que nous avons vues disposées comme des galaxies au début de cet article. Cette démarche de point en point me paraît la seule garante d'une marche orientée et sûre.

Cependant, pour constituer cette table d'orientation et situer les fonds les uns par rapport aux autres, l'archiviste sera obligé, à chaque fois, de remonter dans les méandres du réseau des producteurs, de comprendre les liens qui unissent les différents producteurs avant de redescendre au niveau des fonds pour poser des liens directionnels.

Une autre technique serait de constituer un arbre à fiches ISAD(G), chacune cherchant à décrire l'état du fonds tel qu'il devait se trouver à chaque étape majeure de son histoire. C'est là une autre manière d'ordonner les mêmes informations que précédemment, mais en distinguant bien chaque moment de l'histoire du fonds, ce qui offre l'avantage de présenter des fiches plus légères, plus faciles à lire et reliées par un arbre généalogique. Cependant, la limite de l'exercice est qu'il oblige l'archiviste à une reconstitution de l'état du fonds tel

qu'il aurait dû être à différents moments du passé, ce qui peut être non seulement difficile à réaliser, mais encore assez artificiel finalement. Mais certains fonds prestigieux et emblématiques, comme celui du Trésor des chartes au moins et, pourquoi pas, celui des archives produites par Napoléon, mériteraient ce traitement par des archivistes devenus réellement historiens du fonds.

### *Le secours informatique*

Il est surprenant de voir que ces images de galaxies des relations de communication liées de multiples manières et sans cesse en accroissement, de réseaux superposés mais évoluant avec le temps vers une dissemblance elle-même riche en informations, de mémoire des connexions et de nécessaire traçabilité des documents à travers des usages et des réutilisations se succédant, toutes ces images rappellent une autre réalité souvent décrite de la même manière : les relations tissées par la toile universelle d'Internet. À vrai dire, il s'agit également de relations de communication entre des auteurs et des lecteurs, lesquels, internautes, deviennent ensemble des producteurs d'archives au premier clic de télé-déchargement.

Nous ne sommes encore qu'à l'orée de l'ère d'Internet dans la recherche documentaire et archivistique, mais n'est pas grand prophète celui qui ne voit pas que la toile Internet permettra de relier ensemble des descriptions archivistiques complexes et ainsi de faire naviguer le chercheur d'un fonds à un autre et selon les états successifs que ce fonds a pu avoir. Certaines recherches innovantes en ce domaine, comme celles menées aux Archives nationales d'Australie pour montrer visuellement la constellation des liens qui peuvent unir différents fonds entre eux, et selon des complémentarités de différents ordres, méritent d'être suivies attentivement. En France, la base d'orientation et de recherche en archives (BORA), établie pour répertorier les fonds d'archives privées des différents centres d'archives français par les Archives de France, pourrait également être comme une esquisse très embryonnaire d'un tel système, si du moins la zone des sources complémentaires était créée, structurée et remplie par les différents auteurs qui y participent. Les Archives nationales travaillent aussi dans ce sens depuis peu, en vue du nouveau centre de Pierrefitte.

Mais cette réunion des fonds par l'outil informatique ne peut se faire, rappelons-le encore une fois, au risque d'agacer, qu'à cette condition que les fonds soient préalablement décrits selon la norme ISAD(G), elle-même le plus souvent traduite en informatique par le langage standard de la DTD-EAD. ISAD(G) en effet n'est pas seulement un langage commun aux archivistes des différents fonds qu'il s'agit de mettre en réseau, mais aussi une norme qui

oblige à une compréhension objective et respectueuse du fonds, attitude scientifique par excellence, qui seule permet de retrouver les liens qui unissent une production à une autre. Requérant en effet la neutralité de l'analyse et l'art de la concision dans sa rédaction, l'effacement de l'archiviste devant le sens des documents, la cohérence de l'analyse des articles, des groupes d'articles, des fonds et des groupes de fonds (description par niveaux), ISAD(G), en fin de compte, est juste une forme écrite de la déontologie de l'archiviste.

En effet, arrivés au terme de ce long article, il n'est pas la peine, je pense, de démontrer encore que donner au lecteur le document brut, retiré de son contexte de production, coupé des termes de l'échange dont il est une trace résiduelle, comme peuvent le faire facilement des bases de documents numérisés bâties sur le seul mode documentaire (indexation simple, information non hiérarchisée), serait un non-sens. Le lecteur ne peut rien faire ou presque d'un document brut. Il a besoin que lui soit donné en même temps tout le savoir de l'archiviste sur ces échanges entre producteurs qui ont présidé à sa genèse puis à sa transmission.

Ainsi, quel que soit le niveau où il se trouve, qu'il s'attache à décrire les articles d'un fonds ou bien les fonds eux-mêmes, qu'il rédige un inventaire traditionnel ou qu'il élabore un portail numérique, l'archiviste dans son travail est sans cesse ramené au b.a.-ba de la connaissance, qui consiste à « distinguer pour unir », c'est-à-dire comprendre. Tout le contraire de la confusion.

Jean-Baptiste AUZEL  
Archiviste-paléographe  
Conservateur aux Archives nationales<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> L'auteur tient à préciser que cet article, qui reflète ses réflexions personnelles nées dans l'exercice de son métier d'archiviste à la section du XIX<sup>e</sup> siècle des Archives nationales ces dernières années, n'engage en rien l'administration du Service interministériel des Archives de France où il exerce depuis peu. Il remercie Denise Ogilvie et Christine Nougaret pour leurs relectures et les conseils donnés.